



Mairie de Villatgondran

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Jeudi 10 avril 2014

Présents : ROSSI Philippe, Maire, RICCIO Georges, CATTELAN Maurice, BOIS Hélène, CRETTIN Philippe, Adjoint, BOIS Stephan, DURUISSEAU Gilles, JAMEN Pascal, MAGNIN Céline, MERLOZ Christiane, PRAT Claudine, RICCIO Franck, RONQUETTE Loredana, ROSSAT Philippe, SALLIERE Michel.

Absents : 0

Procurations : 0

Désignation du secrétaire de séance : Georges RICCIO.

Il est décidé de désigner à chaque séance le secrétaire dans l'ordre du tableau.

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux l'autorisation d'ajouter 2 points à l'ordre du jour, à savoir :

- 1) L'autorisation de vente des lots zone de l'Amoudon
- 2) Le recrutement d'un emploi saisonnier aux espaces verts

Le conseil municipal donne son accord.

1 – Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 28 mars 2014

Pas de remarque.

Vote : 15 pour

2 – Délégations du Maire

Lecture des 22 délégations accordées à Monsieur le Maire pour la durée du mandat.

Vote : 15 pour

3 – Délégation de fonction des adjoints

Pour chacun des adjoints, un arrêté sera pris portant délégation de fonction et signature.

Pour le 1^{er} adjoint Georges RICCIO : le suivi des travaux, l'urbanisme, l'environnement, le LTF, le SIA, le SAAEMM.

Pour le 2^{ème} adjoint Maurice CATTELAN : le suivi des questions relatives aux sports et loisirs et l'intercommunalité.

Pour le 3^{ème} adjoint Hélène BOIS : la communication, la jeunesse, le CCAS, la mission locale jeunes, et les affaires scolaires.

Pour le 4^{ème} adjoint Philippe CRETTIN, le suivi des finances, de l'administratif et la SOREA.

Pour précision, chaque adjoint, en l'absence du Maire peut signer les documents propres à ses compétences.

Vote : 15 pour

4 – Nomination dans les commissions et organismes

Ne peuvent être mis en place ce soir et sont différées :

* Le CCAS qui est un conseil d'administration avec un maximum de 8 membres élus et 8 membres extérieurs dont 1 représentant des associations familiales, 1 des association de retraités et personnes âgées, 1 des personnes handicapées, 1 qui œuvre dans le domaine de l'insertion et de l'exclusion.

Un appel à candidature a été fait par voie d'affichage et sur le site internet pour des réponses avant le 25 avril.

* commission des impôts directs

Il faut procéder à la constitution de cette commission pourvue de 6 à 8 commissaires titulaires et 6 à 8 commissaires suppléants pris parmi les administrés inscrits au rôle des contributions directes de la commune. 1 titulaire et 1 suppléant doivent être domiciliés hors de la commune.

Monsieur le Maire demande à chaque conseiller de lister le nom de personnes qui pourraient faire partie de cette commission.

* La commission pour le LTF sera également mise en place ultérieurement et sera étendue aux personnes extérieures au conseil municipal.

a) Commissions municipales

COMMISSION TRAVAUX, URBANISME, ENVIRONNEMENT

Adjoint responsable : Georges RICCIO

Membres : Stephan BOIS, Gilles DURUISSEAU, Pascal JAMEN, Céline MAGNIN, Franck RICCIO, Loredana RONQUETTE, Philippe ROSSAT, Michel SALLIERE.

COMMISSION APPEL D'OFFRES

Maire responsable : Philippe ROSSI

Titulaires : Philippe CRETIN, Gilles DURUISSEAU, Georges RICCIO.

Suppléants : Stephan BOIS, Céline MAGNIN, Loredana RONQUETTE, Michel SALLIERE.

COMMISSION DES FINANCES

Responsable : Philippe ROSSI

Adjoint responsable : Philippe CRETIN

Membres : Gilles DURUISSEAU, Franck RICCIO, Georges RICCIO, Philippe ROSSAT.

COMMISSION SPORTS et LOISIRS

Adjoint responsable : Maurice CATTELAN

Membres : Hélène BOIS, Stephan BOIS, Pascal JAMEN, Céline MAGNIN, Franck RICCIO, Michel SALLIERE.

COMMISSION COMMUNICATION

Adjoint responsable : Hélène BOIS

Membres : Maurice CATTELAN, Christiane MERLOZ, Claudine PRAT, Loredana RONQUETTE.

COMMISSION JEUNESSE

Adjoint responsable : Hélène BOIS

Membres : Pascal JAMEN, Céline MAGNIN, Christiane MERLOZ, Loredana RONQUETTE.

DELEGUE DEFENSE

Responsable : Philippe ROSSI

Délégué : Franck RICCIO

AFFAIRES SCOLAIRES

Maire responsable : Philippe ROSSI

Adjoint responsable : Hélène BOIS

Vote : 15 pour

b) Syndicats intercommunaux

SYNDICAT PAYS DE MAURIENNE

Titulaire : Philippe ROSSI

Suppléant : Georges RICCIO

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT (2 tit. + 2supp)

Titulaires : Georges RICCIO, Michel SALLIERE

Suppléants : Stephan BOIS, Pascal JAMEN.

SAAEMM (2 tit + 2 supp)

Titulaires : Georges RICCIO, Michel SALLIERE

Suppléants : Stephan BOIS, Pascal JAMEN.

INTERCOMMUNALITE

Maire : Philippe ROSSI

1^{er} adjoint : Georges RICCIO

2^{ème} adjoint : Maurice CATTELAN.

SIRTOMM

Philippe ROSSI

Georges RICCIO

Vote : 15 pour

c) organismes divers

ASSOCIATION CANTONALE D'ANIMATION

Titulaire : Hélène BOIS

Suppléant : Maurice CATTELAN

MISSION LOCALE

Titulaires : Claudine PRAT

Suppléants : Hélène BOIS

Vote : 15 pour

5 – Désignation de l'administrateur SOREA

Il est proposé de nommer l'administrateur de la SOREA, Philippe CRETIN.

Vote : 15 pour

6 – Indemnités Maire et Adjoint

La rémunération des indemnités est définie par décret et par rapport à la strate démographique.

La population à prendre en compte est la population totale du dernier recensement, soit pour Villargondran, 1014 habitants.

Monsieur le Maire par mesure d'économie des dépenses de fonctionnement, propose de maintenir les taux appliqués jusqu'à présent, à savoir ceux définis pour la strate de population comprise entre 500 et 999 habitants.

L'enveloppe globale est donc de 2432.94 €.

Maire : 1172.94 €

48.21 % de l'enveloppe globale, soit 30.85 % de l'indice 1015

Adjoint : 1260 €

1^{er} adjoint 360 €, soit 14.79 % de l'enveloppe globale, 9.47 % de l'indice 1015.

2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} adjoint 300 €, soit 12.33 % de l'enveloppe globale, 7.89 % de l'indice 1015.

Economie pour la commune

Si < 999 habitants coût mensuel : 2432.94 €
coût annuel : 29195.28 €

Si > 999 habitants coût mensuel : 4143.59 €
coût annuel : 49723.08 €

Economie annuelle : 20527.80 €

Vote : 15 pour

7 – Charte de l'élu local

Monsieur le Maire donne lecture de la charte de l'élu contenant 12 points sur l'exercice des fonctions.

Cette charte est signée par l'ensemble des élus.

Elle sera mise à l'affichage et sur le site.

8 – Autorisation de vente des lots zone de l'Amoudon

Le Maire rappelle la délibération 030 du 25 mai 2012, autorisant le permis d'aménager pour la zone d'activités de 6 lots à l'Amoudon, la délibération 009 du 22 mars 2013 autorisant Monsieur le Maire à déposer le permis d'aménager et acceptant le classement des équipements dans le domaine public communal, la délibération 003 du 18 octobre 2013 fixant le prix de vente des lots à 25 € TTC le m², la délibération 004 du 18 octobre 2013 autorisant à différer les travaux de finition. Il explique que la réception des travaux est datée du 28 février 2014 et que la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux a été signée le 18 mars 2014.

Il manque au dossier la délibération l'autorisant à la vente des 6 lots, notamment le cahier des charges, et les promesses de vente.

Vote : 15 pour

9 – Recrutement d'un saisonnier au service espaces verts

Un agent saisonnier est nécessaire pour une période de 6 mois, avec de l'expérience dans le domaine des espaces verts.

Il serait recruté du mois de mai au mois d'octobre et il serait bien de le fidéliser sur plusieurs années.

Faire un appel à candidature.

Vote : 15 pour

10 – Informations et questions diverses

* Salon de l'habitat ce week-end

* Lecture d'un courrier reçu d'une personne intéressée par la location du Capucin Gourmand.

Monsieur le Maire rappelle l'historique de ce restaurant. La question se pose sur la pérennisation de l'activité et sur son devenir.

Dans l'immédiat aucune décision ne peut être prise. Une réflexion est à organiser à ce sujet.

* Convention pour la surveillance de la plage au plan d'eau des Oudins. Elle sera assurée par 2 sauveteurs mis à disposition par le SDIS pour la période du 28 juin au 28 août.

Pour l'instant le financement reste communal.

* Lecture du courrier de LTF qui nous informe que le projet entre prochainement dans sa phase décisive. Une rencontre va être demandée pour une présentation de la future ligne.

* Demande d'une subvention exceptionnelle par le FCV pour les 40 ans du club qui se dérouleront les 14 et 15 juin. Cette demande sera étudiée par la commission avec l'ensemble des demandes des associations.

* Une commande de poubelles et de bornes de propreté (pour chiens) a été validée.

* Chantier les Barricades, en phase de préparation pour les enrobés.

* Accueil de la Mairie : CDD signé pour 1 année.

* Conseil d'école le 17 avril prochain.

Informations par Maurice

* Fête des voisins le 24 mai.

* Fête des mères le 25 mai à la salle des fêtes le jour des élections européennes.

* Jury communal de fleurissement : recherche de membres pour la tournée qui se fait courant juillet.

Informations par Hélène

* Organisation d'une réunion en vue de la chasse aux œufs le 21 avril.

* Inauguration du mur de la salle polyvalente à envisager.

Quelques demandes faites auprès de conseillers :

* Pose de bancs à l'espace Antoine Borile, au skate parc, et devant le cimetière. A prévoir également dans les abris bus pour les personnes qui se rendent au marché le samedi.

* Demande d'une zone de loisirs au Chef-lieu.

* Stationnement sur les propriétés privées route des Anciennes Resses, durant la période d'été.

Il est précisé que tous ces points seront abordés lors d'une prochaine réunion de la commission des travaux.

* Déneigement des personnes de + de 80 ans : il ne peut être envisagé. Demande à faire auprès de prestataires privés.

* Sens interdit rue les Barricades. Les travaux sont en cours, à voir pour le devenir de la circulation.

Une réunion sera programmée entre les élus et les employés pour présentation, courant mai.

Fin de séance : 22 h.45.